

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.023

L'An deux Mille Seize, le 21 mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 mars 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 mars 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY  
Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Didier QUENTIN

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈBVRE,  
Mme Alexandra COUDIGNAC

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : PROGRAMMATION BRAVO 2016 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL  
RÉGIONAL AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Royan en matière de spectacle vivant, il est proposé de solliciter le Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour l'attribution d'une subvention pour le projet suivant :

**BRAVO**, programmation 2015/2016 de la salle de spectacle Jean GABIN : 20 spectacles tout public, 4 représentations scolaires, 2 masterclasses.

A ce titre, la demande de subvention, adressée au Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, s'élève à 9 400 €.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de solliciter du Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes une subvention, dans le cadre de l'aide aux structures de diffusion de spectacle vivant, pour la programmation Bravo de l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 24 mars 2016

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO